

Séance du 30 Mars 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, M. Massé, Mme Dufrene, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, MM. Hontabat, Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Delas à M. Gommez-Vaëz, M. Trunet à M. Millet-Barbé, Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni, Mme Carreiro à Mme Doucet-Joyé, Mme Larran-Lange à Mme Capdevielle, Mme Bisauta à M. Causse.

SECRETARE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : PERSONNEL - Tableau des effectifs

Mme CHABAUD-MASSONI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

CREATION DE POSTES

- 1 poste d'agent technique
- 1 poste d'agent administratif
- 1 poste d'agent d'entretien à temps non complet > à 50 %

TRANSFORMATIONS DE POSTES

- 1 poste de responsable du personnel des écoles (emploi spécifique) en 1 poste d'agent administratif
- 1 poste d'attaché en 1 poste d'attaché principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en 1 poste de rédacteur
- 2 postes d'agent administratif en 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent administratif qualifié en 1 poste d'adjoint administratif
- 1 poste d'agent d'animation en 1 poste d'animateur
- 2 postes d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe en 2 postes d'éducateur des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe
- 1 poste d'agent qualifié du patrimoine de 1^{ère} classe en 1 poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^{ème} classe
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe en 1 poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent de maîtrise principal en 1 poste de contrôleur en chef
- 1 poste de contrôleur principal en 1 poste de contrôleur en chef
- 1 poste de technicien supérieur en 1 poste de technicien supérieur-chef
- 1 poste de technicien supérieur principal en 1 poste de technicien supérieur-chef
- 1 poste d'agent d'entretien en 1 poste d'agent de maîtrise
- 2 postes d'agent d'entretien en 2 postes d'agent de salubrité
- 1 poste d'agent d'entretien qualifié en 1 poste d'agent d'entretien
- 2 postes d'agent d'entretien qualifié en 2 postes d'agent de salubrité
- 1 poste d'agent de salubrité qualifié en 1 poste d'agent de salubrité principal

- 1 poste de conducteur spécialisé de 1^{er} niveau en 1 poste de chef de garage
- 5 postes d'agent de maîtrise en 5 postes d'agent de maîtrise qualifié
- 3 postes d'agent d'entretien en 3 postes d'agent technique principal
- 3 postes d'agent technique en 3 postes d'agent technique en chef
- 6 postes d'agent technique en 6 postes d'agent technique qualifié
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe en 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe
- 7 postes de garde champêtre principal en 7 postes de garde champêtre-chef
- 3 postes de gardien de police municipale en 3 postes de gardien principal de police municipale
- 1 poste de gardien principal de police municipale en 1 poste de brigadier-chef de police municipale
- 4 postes de brigadier-chef de police municipale en 4 postes de brigadier-chef principal de police municipale

SUPPRESSION DE POSTE

- 1 poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.